

# Programme d'Intérêt Général Précarité Énergétique (PIG PE) et adaptation 2019 - 2025



## Département du Maine-et-Loire

Marie-Laure CLOAREC  
Géraldine GUYON

Direction de l'Habitat et du Logement  
CS 94104 – 49 941 ANGERS Cedex 02

Tel : 02 41 18 80 67

[ml.cloarec@maine-et-loire.fr](mailto:ml.cloarec@maine-et-loire.fr)

[g.guyon@maine-et-loire.fr](mailto:g.guyon@maine-et-loire.fr)

### CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

#### ↳ Précarité énergétique (source Adil 49 / la lettre de l'observatoire de l'habitat n°8 février 2019)

Selon le registre national des Diagnostics des Performance Énergétique (DPE), 31 % des logements en Maine-et-Loire sont estimés énergivores avec une étiquette > à E soit 123 000 logements. Les plus fortes valeurs sont relevées sur les agglomérations de Saumur (38%) et des Mauges (35%).

La vulnérabilité énergétique résidentielle touche 14% des ménages en Maine-et-Loire soit 46 000 foyers.

Le département se démarque par une sollicitation élevée des aides et subventions (1<sup>er</sup> Département pour le taux d'obtention d'un CITE, 7<sup>ème</sup> pour l'éco-PTZ, 36<sup>ème</sup> pour l'Anah). Il bénéficie de facteurs favorables : moins de chômage, des couples bi-actifs plus nombreux, moins de séparations et divorces. Le pouvoir d'achat est ainsi renforcé pour les classes moyennes et le poids important des propriétaires occupants permettent aux initiatives et incitations locales de trouver une écoute.

Même si le travail du précédent PIG mené a produit des résultats significatifs avec 1 173 logements améliorés en 4 ans, il n'en demeure pas moins que le potentiel à réhabiliter est présent sur le territoire. Les tendances tarifaires à la hausse des énergies méritent que l'action soit poursuivie.

#### ↳ Adaptation (source Adil 49 / la lettre de l'observatoire de l'habitat 2016)

Globalement on relève que 37% des personnes âgées en Maine-et-Loire restent à domicile alors que ce taux atteint 59 % au niveau national. Le déficit de logements adaptés et l'offre confortable de maisons de retraite favorisent ce choix. L'érosion du taux d'équipement d'hébergement commence à se faire sentir et pourrait inverser à long terme la tendance. Avec des revenus supérieurs à la moyenne, les 60-74 ans connaissent des disparités : Cholet et Saumur s'illustrent par un vieillissement marqué de la population même si pour le territoire ce phénomène reste contenu. De même les territoires ruraux sont particulièrement concernés par ce phénomène de vieillissement. D'ici 2040 les personnes de plus de 65 ans représenteront ¼ de la population avec 3 200 seniors en plus chaque année.

L'adaptation de l'habitat à la perte d'autonomie et le développement d'une offre intermédiaire d'habitat entre le logement et l'hébergement médicalisé sont des enjeux majeurs pour répondre aux besoins actuels et futurs des personnes vieillissantes. Le logement des seniors fait partie des priorités de l'action départementale, le programme d'intérêt général apparaît comme un outil mobilisable et pertinent pour apporter des réponses à ces enjeux identifiés.

Le programme couvre l'ensemble du territoire départemental non couvert par un dispositif de type OPAH.

### OBJECTIFS

- Renforcer le repérage et l'information par des actions pro-actives pour faciliter l'accès aux dispositifs d'amélioration énergétique et d'adaptation des logements,

- Apporter un conseil technique synthétique de 1<sup>er</sup> niveau sur les besoins en travaux d'un logement,
  - Apporter un conseil technique de 2<sup>ème</sup> niveau en fonction de la problématique,
  - Proposer un accompagnement technique et administratif gratuit adapté aux besoins du ménage,
  - Mobiliser les financements pour limiter le reste à charge et sécuriser le financement des projets,
  - Favoriser une approche globale pour le maintien à domicile intégrant les besoins en termes de bâti, aide technique et humaine pour permettre un maintien durable dans le logement en renforçant l'articulation des actions habitat avec la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA).
- 

## **SECTEUR GEOGRAPHIQUE**

Département du Maine-et-Loire hors secteur couvert par une OPAH et OPAH RU

---

## **PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS**

Anah

---

## **OBJECIFS ET COUT ANNUEL**

285 logements en 20 (dont 5 Logements locatifs, 200 logements à adapter à la perte d'autonomie et 150 à améliorer énergétiquement)

Marché attribué à SOLIHA – Centich pour un maximum annuel de 340 000 € HT

